

La **forêt d'Ermenonville** est une **forêt** majoritairement domaniale de **Hauts-de-France**, située dans le département de l'**Oise**, proche de **Senlis**. Elle constitue avec les massifs forestiers de **Chantilly** et d'**Halatte**, le **massif des Trois Forêts**.

La forêt domaniale (3 319 hectares) est le centre d'un massif plus grand, constitué de nombreux bois privés dont les forêts de Chaalis et le bois de Morrière, qui couvre une surface totale d'environ 6 500 ha. La forêt d'Ermenonville comprend le massif annexe des bois de Montlognon et de Perthe, la ligne de séparation étant la **N 330**: la forêt d'Ermenonville proprement dite se situe à l'ouest de cette route, tandis que le massif annexe se situe à l'est. Le secteur nord du massif annexe s'appelle le bois de Montlognon, et le secteur sud est le bois de Perthe. L'est du bois de Montlognon consiste en bois privés.

Histoire



Carte de Cassini de la forêt

Des bois ecclésiastiques sous l'Ancien Régime

Les plus anciennes mentions de forêt sur le territoire de l'actuel massif remontent à la fondation de l'**abbaye de Chaalis** en **1136**. Le roi **Louis VI le Gros** donne en usage puis en pleine propriété des bois environnant le nouveau monastère. D'autres bois sont par la suite achetés ou sont donnés par plusieurs seigneurs locaux à l'abbaye au cours du **xiii^e siècle** au sud du massif actuel. En 1641, un inventaire attribue à Chaalis environ 3 000 arpents de bois (un peu moins de 1 500 ha). Ceux-ci sont alors en réalité essentiellement constitués de landes et de bosquets de médiocre qualité dont l'abbaye tire des revenus essentiellement des droits de pâture. À la même époque, les autres principaux propriétaires étaient l'abbaye de la Victoire, fondée en **1225** dans la campagne de **Senlis**, qui possédait 200 arpents (100 ha) de bois entre Senlis et Chaalis, le prieuré de **Borest** dépendant de l'**abbaye Sainte-Geneviève de Paris**, qui possédait 280 arpents (130 ha) de bois et enfin l'**évêque de Senlis** qui possède 500 arpents (250 ha), autour de ses propriétés de sa résidence d'été à **Mont-L'Évêque**, toujours en 1641. Les autres seigneurs laïcs ne possèdent alors quasiment plus rien de ces bois. Ces seigneurs ecclésiastiques disposent librement de la gestion de leurs bois et ne dépendent en rien de la maîtrise de eaux et forêts de Senlis contrairement à la **forêt de Chantilly** et d'**Halatte**. Plusieurs rapports de cette maîtrise font pourtant mention du mauvais entretien de ces bois.

Au **xviii^e siècle**, la capitainerie royale des chasses d'Halatte et de Carnelle s'étend sur tous les bois de l'actuelle forêt d'Ermenonville. Au cours des donations royales aux différentes abbayes au Moyen Âge, les rois de France se sont toujours réservés les droits de chasse et particulièrement de grande **vénérerie**. Les princes de **Condé**, titulaires de cette capitainerie à partir de 1674, y font aménager un réseau dense d'allées en étoile définies dans les lettres patentes des **25 janvier 1718** et du **30 novembre 1721**.

L'avènement d'une forêt domaniale



Carrefour du bosquet de Dammartin, au milieu de la forêt

L'ensemble des bois ecclésiastiques deviennent bien nationaux sous la [Révolution](#). Ainsi réunis, ils constituent une forêt d'un seul tenant de 6 000 ha. Cependant, elle est de nouveau partagée sous l'[Empire](#) entre [Joseph Bonaparte](#) qui acquiert la partie sud à proximité de son domaine de Mortefontaine et le [Maréchal Kellermann](#) qui acquiert la partie est, près de son domaine du château de Fontaine-Chaalis. Une autre partie revient de nouveau aux seigneurs d'Ermenonville après la chute de l'Empire. Sous la [Restauration](#), la partie restante obtient le statut de forêt domaniale. Jusqu'alors, le territoire de la forêt était composé de bois discontinus entourés de landes et de [bruyères](#) servant pour le pacage des troupeaux. En [1825](#), l'administration des eaux et forêts entreprend de planter ces vides. Deux [essences](#) de résineux adaptées au sol sableux sont choisies : le [pin sylvestre](#) et le [pin maritime](#). Cependant, les pins maritimes disparaissent en grande partie du fait des gelées de l'hiver [1879-1880](#).

En juin [1940](#), la forêt connaît l'un des plus graves désastres de son histoire : 800 ha de bois partent en fumée durant un vaste incendie de forêt. D'autres dégâts sont causés à la même époque par une tornade au mois de mars précédent et par des prélèvements en grand nombre pour l'armée au cours de la [Seconde Guerre mondiale](#).

Le [3 mars 1974](#), Le [vol 981 de la Turkish Airlines](#), un [DC-10](#), s'écrase dans la forêt causant la mort de ses 346 passagers et membres d'équipage. Un monument commémoratif a été érigé en souvenir de cet accident aérien.

La forêt et les arts

Littérature

[Jean-Jacques Rousseau](#) séjourne chez le Marquis de Girardin au [château d'Ermenonville](#) à partir du [20 mai 1778](#) : il se promène alors régulièrement en forêt, herborise et se retire dans une cabane dominant l'étang du Désert, au nord du parc du château. Il décède un mois et demi plus tard à Ermenonville le [2 juillet 1778](#) et est enterré selon son désir, sur l'Île aux Peupliers au cœur du parc qui porte désormais son nom.

[Gérard de Nerval](#) passe une grande partie de son enfance chez son grand-oncle maternel qui habite [Mortefontaine](#). Il retourne régulièrement sur ces terres et notamment en forêt d'Ermenonville et tire son nom de plume du souvenir d'une ancienne propriété familiale : le Clos Nerval, près de Loisy, commune de [Ver-sur-Launette](#). Il évoque particulièrement la région et la forêt d'Ermenonville dans [Les Filles du feu](#) (1854) et particulièrement dans la nouvelle intitulée *Sylvie*.

Le roman *Le masculin l'emporte* de [Christian Morel de Sarcus](#) évoque dans le détail la catastrophe aérienne survenue dans la forêt d'Ermenonville.

Peinture



Souvenir de Mortefontaine (1864) de [Jean-Baptiste Corot](#)

[Jean-Baptiste Corot](#) séjourne régulièrement dans le domaine du [Château de Mortefontaine](#) et représente ses souvenirs des étangs du domaine de Vallière dans son célèbre tableau *Souvenir de Mortefontaine*, son premier tableau acheté par l'État et conservé au [musée du Louvre](#).

Cinéma

Quelques films ont utilisé la forêt comme lieu de tournage, parmi eux :

- *Le Hussard sur le toit* de [Jean-Paul Rappeneau](#) (1995)
- *Capitaine Conan*, de [Bertrand Tavernier](#) (1996)

(Source : Wikipédia)